



Direction

PV-PROMEA

Ifangstrasse 8, Postfach
8952 Schlieren

Tel 044 738 53 53 Fax 044 738 54 64

e-mail: info@promea.ch PC 80-6462-8

www.promea.ch

Aux assurés et employeurs affiliés à la
PV-PROMEA

Schlieren, le 30 novembre 2009

Informations du Conseil de Fondation

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Fondation de la PV-PROMEA nous a chargés d'informer les assurés et les employeurs de la PV-PROMEA de l'état actuel de la sous couverture de leur caisse de pensions.

Le taux de couverture est estimé quotidiennement sur la base des développements sur le marché des capitaux. Cette opération se limite au seul côté des actifs et l'analyse porte sur les effets que cela peut avoir sur le taux de couverture. Si l'on veut procéder à la détermination du taux de couverture effectif, il faut également réévaluer le côté du passif. Cette réévaluation ne peut cependant intervenir qu'en tenant compte des comptes clos le 31 décembre de l'année correspondante, ces comptes une fois révisés et agréés par le Conseil de fondation .

Le taux de couverture estimé de la PV-PROMEA en date du 18 novembre 2009 se monte toujours à 88 pour cent, après avoir enregistré entre-temps des variations de 1 à 2 pour cent.

Le taux de couverture est l'équivalent d'une photo momentanée prise à une certaine date, sur la base de laquelle on détermine si la caisse de pensions est en mesure de remplir ses obligations. C'est-à-dire à un certain moment auquel on admet que la totalité des 1150 conventions d'affiliation sont résiliées et que la PV-PROMEA doit verser la totalité des prestations de libre passage. Dans le cas d'une fondation commune, une telle situation est hautement improbable. Par ailleurs, il est très important qu'une caisse de pensions dispose de suffisamment de liquidités et qu'elle ait un rapport favorable entre les actifs et les retraités. Plus le rapport entre les actifs et les retraités est favorable, plus les chances sont grandes que la caisse de pensions sera en mesure de passer d'un état de sous couverture à une situation de couverture intégrale par ses propres moyens. La PV-PROMEA dispose de suffisamment de liquidités et a un excellent rapport entre les actifs et les retraités (9 : 1).

Lors de sa séance du 3 septembre 2009, le Conseil de fondation a adapté la stratégie de placement par rapport aux changements d'environnement, ceci pour éviter tout risque dans la stratégie de placement.

Nous espérons vous avoir ainsi rendu service et sommes bien entendu à votre entière disposition si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Meilleures salutations

PV-PROMEA

Direction

Urs Schneider

Mario Gmür